



Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 14 septembre 2017 de 13h00 à 14h00 en salle SSP

Présents :

Rafik ARIBI, Christian BAC, Fabrice BERNARD, Grégory BLANC, Damien CANIVEZ, Ruben CARVAJAL, Imane DAHHAOUI, Stéphane DEHORS, Franck GILLET, Mossaab HARIZ, Benoît JEAN, Olivier LEROY, François PEREZ, Quentin RENOUL, Véronique ROJO, Chantal TACONET

Représentés :

Fanny ASTGEN, Stéphane BEGOM, Caroline BOMBART, Aurélie BONAVENT, Dominique BORU, Sylvie BOURDARIAS, Eric BOURHIS, Badria CAMPENON, Sophie CHABRIDON, Fabien CHARMET, Maryse COMBANAIRE, Guillaume COPHEIN, Christophe GABORET, Sandra GCHWEINDER, Michele GRANDJEAN, Audrey HEINRY, Sabine MANTE, Valérie MATEUS, Muriel MULLER, Ion POPESCU, Maud SECQUEVILLE, Miroslav STEKIC, Laurence THOMAS, Severine VIALAT

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'assemblée Générale débute à 13h10.

40 personnes présentes ou représentées.

La majorité est à 21 voix.

Président de séance : Stéphane Dehors.

Secrétaire de séance : Caroline Coquet.

2. Modification de 6 articles des statuts de l'association

Le quorum n'ayant pas été atteint, les résolutions n'ont pas été mises au vote.

2.1 Art. 6 : Changement de la composition de l'Association

2.2 Art. 7 : Modification de la qualité de membre adhérents

2.3 Art. 9 : Modification des conditions de perte de la qualité de membre

2.4 Art 19 : Changement du délai pour la convocation à l'assemblée générale

2.5 Art 26 : Changement du nombre d'administrateurs

2.6 Art 33 : Changement du délai pour la reconvoction à l'assemblée générale extraordinaire

3. Fin de séance

Pour que les statuts soient modifiés, au moins la moitié des membres de l'association doivent être présents ou représentés.

La représentation étant de 40 voix, le quorum n'est pas atteint. L'assemblée sera donc convoquée à nouveau le jeudi 5 octobre.

La séance est levée à 14h15.

Signature du président de
séance

Stéphane Dehors

Signature du secrétaire de
séance

Caroline Coquet